

Table des matières

<i>Denise Deshaies, une sociolinguiste à Québec</i> (Wim Remysen et Diane Vincent)	1
<i>L'homogène et l'hétérogène dans le langage : analyse d'un corpus recueilli auprès d'adolescents et d'adultes francophones de la ville de Québec</i> (Denise Deshaies)	21
<i>La double expression des sujets en français saguenéen : étude variationniste</i> (Julie Auger et Anne-José Villeneuve)	67
<i>Variations sociodiscursives dans la mise en scène de l'information télévisée</i> (Guylaine Martel, Kristin Reinke, Denise Deshaies, Lucie Ménard et Caroline Émond).....	87
<i>La politique linguistique des médias publics au Québec et en Flandre : de quelle conception de la langue est-il question ?</i> (Wim Remysen)	115
<i>Variation linguistique et changement social : les mots désignant les membres du couple en français québécois</i> (Diane Vincent et Sarha Lambert)	151
<i>La variation lexicale dans le parler des adolescents franco-ontariens</i> (Raymond Mougeon, Katherine Rehner et Terry Nadasdi)	169
<i>Le rôle des changements spectraux dans la description des voyelles françaises : entre sociophonétique et acoustique</i> (Vincent Arnaud)	207

Denise Deshaies, une sociolinguiste à Québec

Wim Remysen (Université de Sherbrooke)
Diane Vincent (Université Laval)

LE HASARD fait parfois bien les choses. C'est lors d'une flânerie à travers les rayons de la bibliothèque de la University of London, en Angleterre¹, que Denise fit la rencontre sur papier de Joshua Fishman, de Dell Hymes et, surtout, de William Labov, dont le tout premier livre offrait une conception sociale de la langue et une façon de faire de la recherche linguistique (Labov, 1966). Elle était preneuse et sa carrière de sociolinguiste se dessina. Car parmi tous les livres que Denise a croisés cette journée-là, celui de Labov faisait écho à un malaise² :

À l'école, on prenait des cours de diction, ce qui était bien pour apprendre à prononcer. Mais, ce qui était moins bien, c'est qu'on se faisait taper sur les doigts, avec notre façon de parler évidemment. Avec l'accent du français au Québec et tout ça. J'ai toujours été très révoltée par cette attitude-là. On avait des points, des jetons de bon langage, et les religieuses encourageaient les filles à dénoncer les autres lorsqu'elles disaient – je sais pas moi – « du gââteau » au lieu « du gâteau ».

C'est ainsi que l'éloignement, la ville de Londres, une bibliothèque garnie de théories nouvelles, une frustration et une curiosité naturelle allaient servir

¹ Denise Deshaies obtint son doctorat de cette université en 1974 sous la direction du professeur Alfred Charles Gimson.

² Les passages en italiques sont extraits d'un enregistrement de Denise Deshaies réalisé par Wim Remysen le 22 octobre 2009 sous le faux prétexte de recueillir des témoignages de sociolinguistes sur l'évolution de la discipline. Denise nous excusera certainement du subterfuge car, comme elle l'a dit lors de cet entretien : *comme toute enquête sociolinguistique, on ne peut pas dire le but exact de la recherche, parce que ça attire trop l'attention sur la langue ; mais en même temps, on leur dit qu'on s'intéresse au langage.*

d'incubateur à une impressionnante machine d'expérimentation, de réflexion, de théorisation, pour

montrer que contrairement aux préjugés qui nous font penser que tel groupe de personnes, par exemple issues du milieu ouvrier, ne parle que de telle ou telle façon, que les bourgeois ne parlent que de telle ou telle façon [...], montrer au contraire que la variation [est] présente dans le discours de chacun, que [c'est] très fluide ; essayer de défaire les préjugés, finalement, par la connaissance des faits.

Dès lors, et à l'instar des sociolinguistes de la première heure, Denise Deshaies a pensé son rôle universitaire en fonction d'une posture de recherche nouvelle, inspirante et inscrite dans un projet social :

Je voulais comme rétablir la crédibilité du français québécois, français parlé au Québec [...]. Parce qu'on s'entend que la perspective sociolinguistique est un point de vue idéologique d'une certaine façon, c'est une façon de voir le rapport entre langage et société.

On connaît la suite, du moins en partie. En juin 1975, avec son doctorat sur le parler de Trois-Rivières en poche (Deshaies, 1974), Denise obtient un poste de professeure de sociolinguistique à l'Université Laval³. C'était à une époque où la sociolinguistique commençait à s'établir de plus en plus dans le milieu académique. *Chaque université essayait d'avoir son sociolinguiste de service*, et ce, en dépit des difficultés auxquelles cette discipline naissante se heurtait car *c'était à la fois à la mode, mais très mal vu des linguistes*. Pour ces derniers, l'approche des sociolinguistes

c'était pas de la linguistique, c'était en dehors du système, ce qu'on étudiait, c'était des faits de variation, mais hors système linguistique. Alors que Labov soutenait que la variation était partie intégrante des systèmes linguistiques. Alors c'était des débats pendant des années, au moins dix, quinze ans : est-ce que la variation fait partie ou non du système linguistique ?

À partir de 1976, Denise entreprend une vaste étude sur le français parlé dans la ville de Québec, recherche originale qui s'aligne sur celle de Labov à Harlem, où diverses méthodes d'enquête *plus ethnographiques que sociologiques* seront déployées afin d'obtenir des échantillons de langue parlée d'individus dans des situations de communication variées. Dans un premier

³ *J'ai eu aussi un demi-temps au programme de perfectionnement des maîtres en français, [...] et un autre demi-temps – donc trois demi-temps – au Centre international de recherche sur le bilinguisme. On reconnaît bien là Denise !*

temps, 60 jeunes du quartier Saint-Sauveur (quartier défavorisé) et de Sainte-Foy (proche banlieue favorisée) ont été enregistrés, seuls ou en groupe, en entrevue ou en discussion libre. Deux ans plus tard, 60 parents de ces jeunes ont été interviewés. Ce corpus gigantesque, autour de 250 heures d'enregistrements, a permis de dégager des facteurs linguistiques, sociolinguistiques, interactionnels et pragmatiques qui influencent les pratiques langagières des locuteurs.

De ces recherches, il faut surtout retenir, outre la qualité exceptionnelle de ce corpus ouvert, la rigueur et la perspicacité avec lesquelles Denise a procédé pour dégager *des faits*. Ses recherches sur les pronoms, par exemple, qui intègrent des dimensions pragmatiques et interactionnelles au processus interprétatif de la variation, sont exemplaires et novatrices. En bout de ligne, Denise a participé à 22 projets de recherche subventionnés, elle a signé ou cosigné 73 publications et elle a dirigé ou codirigé 20 étudiants qui ont terminé une maîtrise et 7 étudiants un doctorat⁴. C'est sans compter son implication au Centre international de recherche sur le bilinguisme (CIRB, Université Laval) et au Centre international de recherche en aménagement linguistique (CIRAL), qui a succédé au CIRB en 1990 et qui est devenu le Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières en 2001.

Mais là ne s'arrête pas la contribution de Denise à la sociolinguistique québécoise. À sa recherche s'est arrimée son implication dans les programmes de perfectionnement ou d'enseignement du français :

J'ai participé à des réunions avec des professeurs qui mettaient au point des ateliers de formation pour les enseignants. [...] L'idée était toujours de dire : on sait qu'à travers l'écrit, ce qu'on apprend, c'est le standard, [...], ça ce n'est pas remis en cause ; mais la façon de juger les productions linguistiques non standard, ça par exemple on peut le modifier, puis à l'oral aussi. C'est ça qu'il faut changer comme attitude : de dire que la façon de parler des gens est tout à fait correcte, que c'est la langue du quotidien, ou autre chose, mais on apprend autre chose aussi à l'école, comme on apprend les mathématiques, l'histoire. On apprend aussi d'autres façons d'exploiter la langue. [...] Si on apprend à diversifier son expression linguistique, en fait c'est qu'on est tout à fait valable.

⁴ Nous ajoutons à la fin de cette présentation la liste de toutes les publications et communications de Denise. On y trouvera également la liste de toutes les étudiantes et de tous les étudiants qu'elle a dirigés ou codirigés aux cycles supérieurs.

Dans cette lignée, elle a en outre collaboré à plusieurs débats sur la langue en participant à des émissions de télévision et à des documentaires (« Parlez-vous rock and roll ? », « Zone libre »). Enfin, sa collaboration avec l'Office québécois de la langue française, d'abord en tant que membre du conseil d'administration, ensuite en tant que membre du Comité de suivi de la situation linguistique, lui a permis de mettre son expertise à contribution dans le dossier linguistique au Québec. Ainsi, Denise, la sociolinguiste de terrain, celle qui était interpellée par la dimension sociale de la langue et par le rôle de la langue dans le maintien des inégalités, s'est appliquée à mieux comprendre le monde qui l'entourait pour mieux l'expliquer.

Qu'est-il advenu du malaise qui avait été à l'origine de la recherche entreprise par Denise au tout début de sa carrière ? Changer la perception des choses n'aura certainement pas été une tâche facile *parce que les gens confondent souvent le fait et le jugement sur le fait et parce que les jugements sur le bien parler et le mal parler persistent*. Malgré sa participation à de nombreux débats consacrés à la langue au Québec, elle admet que *sur le terrain, c'est plus difficile de modifier les mentalités*. Ce qui ne veut toutefois pas dire que son implication n'a pas porté fruit :

Tout ça, ça reste d'actualité, mais je pense que les jugements sur les productions linguistiques des enfants ont changé, par rapport à mon époque. Il n'y a plus cette condamnation aussi forte sur la façon... d'ailleurs on voit que les gens ont un rapport à la langue qui est quand même différent maintenant, les jeunes à l'université et tout ça. Quand on leur parle de toute cette insécurité linguistique qu'ont connue des gens de ma génération, ils me regardent un petit peu perplexes.

Selon Denise, cette implication devrait continuer à motiver les sociolinguistes d'aujourd'hui et de demain à participer encore et encore au débat sur la langue dans notre société. *Il y a encore de la place pour ce type d'interventions. [...] Je pense qu'il faut se préoccuper des applications, des connaissances qu'on acquiert*. C'est ce vers quoi la sociolinguistique devrait se tourner à nouveau, même si la tâche est énorme et que les embûches sont nombreuses, parce que c'est le fondement, la raison d'être de la discipline :

Quand on fait des recherches qu'on veut fondamentales, le problème c'est toujours de voir comment on peut les mettre en application et comment on peut faire en sorte que ça sorte des murs de l'université. [...] Il faudrait que des nouveaux, des jeunes s'intéressent à la discipline et aux applications de la discipline, ce qu'on n'a peut-être pas eu suffisamment jusqu'à maintenant.

Faire le bilan de la carrière universitaire d'un chercheur ne se limite pas à énumérer ses réalisations strictement académiques : en dehors de la recherche,

des demandes de subvention et des publications, la dimension humaine du travail, souvent occultée, est omniprésente. On parle ici de la collégialité avec les cochercheurs et du professionnalisme et de l'empathie envers les étudiants. Plus qu'une directrice, Denise a été une mentore pour un nombre imposant d'apprentis chercheurs. C'est donc sans surprise que ces apprentis – devenus des pros – ont manifesté un grand enthousiasme pour ce projet de collectif, y compris ceux et celles pour lesquels il était impossible d'y participer. Nous les remercions ici d'avoir répondu favorablement à notre demande.

Tout au long de la préparation de ce collectif, nous avons été guidés par deux principes. D'abord, nous avons voulu donner la parole aux anciens étudiants et étudiantes qui ont été formés par Denise ou qui l'ont côtoyée de très près à l'Université Laval. Ensuite, nous avons voulu refléter dans les sujets abordés ici la diversité des thèmes que Denise a traités tout au long de sa carrière, diversité qui va de la sociolinguistique variationniste (le français parlé à Québec et à Trois-Rivières) à une approche plus macro-sociolinguistique (le bilinguisme et les langues en contact) en passant par les dimensions pragmatiques de la prosodie. Au final, nous avons réuni des contributions inédites d'une dizaine de chercheurs sur les cinq thèmes suivants : la variation dans le système pronominal du français (Julie Auger et Anne-José Villeneuve), le français utilisé dans les médias (Guylaine Martel, Kristin Reinke, Lucie Ménard et Caroline Émond ; Wim Remysen), l'impact des changements sociaux sur les pratiques langagières (Diane Vincent et Sarha Lambert), la variation dans la langue des adolescents (Raymond Mougeon, Katherine Rehner et Terry Nadasdi), la sociophonétique et l'acoustique (Vincent Arnaud).

Nous avons aussi voulu donner la parole à Denise elle-même. Cette volonté se manifeste à plusieurs endroits dans l'ouvrage, à commencer par le titre que nous lui avons donné : celui-ci rappelle en effet un article publié en 1987, « L'homogène et l'hétérogène dans le langage : analyse d'un corpus recueilli auprès d'adolescents et d'adultes francophones de la ville de Québec ». Ce texte, que nous rééditons *in extenso* dans cet ouvrage, était à nos yeux représentatif d'un des projets les plus importants de Denise : l'étude du français parlé dans la ville de Québec. Sans aucun doute, ce projet, qui a duré de 1976 à 1986, a contribué de façon significative à la recherche sociolinguistique sur le français du Québec. Par ailleurs, la voix de Denise transparaît dans la contribution consacrée au français utilisé dans les bulletins de nouvelles : les auteurs de ce texte, Guylaine Martel, Kristin Reinke, Lucie Ménard et Caroline Émond, ont intégré à leurs résultats les données de Denise, qui est étroitement associée à ce projet.

L'homogène et l'hétérogène dans le langage : analyse d'un corpus recueilli auprès d'adolescents et d'adultes francophones de la ville de Québec*

Denise Deshaies (Université Laval)

FRANÇAIS ÉCRIT, français parlé ; français de France, français du Québec ; français standard, français populaire ; autant de couples dont la mise en rapport provoque la divergence plutôt que la convergence : divergence dans l'interprétation de ces différents types de faits linguistiques, divergence dans les points de vue et les attitudes à l'égard de ces diverses manifestations d'une seule et même langue.

Cette diversité dans les variétés linguistiques ou les « niveaux de langue » se retrouve d'ailleurs, tout aussi complexe, dans l'emploi de chacun des mots d'une langue. Bakhtine écrivait à ce sujet :

Le sens du mot est entièrement déterminé par son contexte. En fait, autant de contextes, autant de significations possibles. Néanmoins, le mot ne cesse pas pour autant d'être un. Il ne se désagrège pas en autant de mots qu'il existe de contextes où il peut s'insérer. Bien entendu, cette unicité du mot n'est pas seulement assurée par l'unicité de sa composition phonétique, il y a aussi unicité inhérente à toutes ses significations. Comment concilier la polysémie

* Cet article a paru initialement en 1987 dans *Cinq études sur la langue orale d'enfants, d'adolescents et d'adultes francophones de la région de Québec*, publié sous la direction de Conrad Bureau, Hamburg, Helmut Buske Verlag (« Études de phonologie, phonétique et linguistique descriptive du français, 3 »), p. 161-213. Nous le rééditons ici *in extenso*, en respectant le plus possible la version originale. Nous nous sommes toutefois permis d'intervenir à quelques reprises pour éviter certains anachronismes et pour mieux adapter l'article au format de cet ouvrage (adaptation des renvois bibliographiques ainsi que des tableaux figurant en annexe, notamment).

du mot érigée en principe et son unicité ? C'est ainsi que nous pouvons formuler, grossièrement et de façon élémentaire, le problème fondamental de la sémantique. (Bakhtine, 1977 : 115)

Le défi de la sémantique consiste donc pour Bakhtine à « concilier la polysémie du mot érigée en principe et son unicité », conception que nous partageons entièrement en y ajoutant cet autre défi qui consiste à concilier la diversité des usages du français et l'unicité de ce même français. Cette dialectique, pour reprendre le terme de Bakhtine, entre le constant et le variable ou l'homogène et l'hétérogène est également à la base d'autres travaux de recherche ; justifiant l'importance de l'étude de l'oral pour obtenir une description adéquate de la grammaire du français, Blanche-Benveniste écrivait :

Procéder par l'examen des différents micro-systèmes de formes est un moyen prudent d'avancer. Si l'on y parvenait tant soit peu, on fournirait par là un instrument qui permettrait de situer les différents usages, et de mesurer leurs façons d'opérer. Dans cette perspective, l'étude du français parlé engage nécessairement l'étude du « français tout court ». (Blanche-Benveniste, 1983 : 42)

L'étude du français parlé dans la ville de Québec en tant que contribution à l'étude du « français tout court » est l'objet de notre travail ; l'analyse de « micro-systèmes de formes » en tant que moyen permettant d'expliquer les divers usages ou encore la dialectique entre l'unicité et la polysémie, entre l'homogène et l'hétérogène, constitue notre objectif. C'est par le biais de l'analyse des pronoms personnels que nous parlerons d'un de ces « micro-systèmes de formes » du français et de certains de ses usages.

1. Polysémie référentielle

La référence personnelle pose un problème fondamental en linguistique en raison de son rôle essentiel dans l'interaction verbale. La plupart des auteurs ont donné historiquement et se fondent encore aujourd'hui sur une définition des personnes qui est liée presque exclusivement à leur référent le plus fréquent dans l'emploi. Ainsi, *je* est défini comme la personne qui parle, *tu* comme la personne à qui l'on parle et *il* comme la personne dont on parle ; et on ne distingue que trois personnes en assimilant les trois autres à l'opposition du pluriel et du singulier sur le modèle de l'alternance *il/ils*. Cette analyse s'est maintenue malgré le fait que la prise en considération du possessif nous oblige à distinguer six morphèmes de personne qui peuvent tous être associés au singulier ou au pluriel : *mon/mes, ton/tes, son/ses, notre/nos, votre/vos, leur/leurs* ; et malgré le fait que le verbe, qui ne comporte pas la morphologie nominale de genre et de nombre, admette également six morphèmes de personne. En outre, *on* est

souvent exclu du paradigme en raison de son origine historique relativement récente et classé comme un « indéfini » malgré la valeur casuelle qui fait de ce pronom un hapax dans le cadre de cette catégorie. Ou encore, ce même *on* sera classé comme référentiel ou indéfini selon ses valeurs d'emploi : « on voit que le lexique contiendra deux entrées lexicales pour *on*, une qui correspond sémantiquement à l'indéfini et l'autre qui correspond au référentiel » (Morin, 1978 : 364). Dans cette analyse, la polysémie référentielle est bel et bien reconnue ; cependant, cette même polysémie n'intervient pas dans la définition des pronoms *vous* et *tu*, par exemple, car on ne leur reconnaît pas de statut d'indéfini. Et pourtant, leur usage est obligatoire en fonction objet pour exprimer cette valeur dite indéfinie :

Exemple (1)

Quand *on* lui demande quelque chose, il ne *te* répond même pas.
(Maingueneau, 1981 : 16)

Exemple (2)

[*O*]n ne peut se promener sans que quelqu'un *vous* aborde. (Benveniste, 1966 : 232)

Dans ces exemples, l'usage des pronoms *te* et *vous*, de même que *nous* qui serait possible, est obligatoire pour exprimer cette référence dite indéfinie ou indéterminée et ainsi établir la coréférence avec *on* dans l'autre proposition. En effet, l'usage du pronom *se* en fonction objet entraîne coréférence au sujet de la proposition dans laquelle il est inséré, donnant ainsi comme résultat : ..., *il ne se répond même pas, (?) ...sans que quelqu'un s'aborde*.

L'expression de la référence générique nécessite donc le recours aux autres pronoms mentionnés. Une telle contrainte syntaxique imposée à cet emploi des pronoms liés à une valeur référentielle particulière est opérante pour tout locuteur du français, fût-il Québécois ou Français, et pour tout type de production linguistique, fût-elle de l'ordre de l'écrit ou de l'oral, du standard ou du familier. Devant la généralité d'une telle contrainte, il faudrait donc dire que le lexique a deux entrées lexicales pour *te*, *vous* et *nous*, une qui correspond à l'indéfini et l'autre au référentiel, si l'on se base sur les mêmes critères d'analyse que ceux qui interviennent parfois pour la définition de *on*. On peut dès maintenant se demander si une telle définition des personnes est rentable pour rendre compte du système ; en d'autres termes, existe-t-il autant de définitions des pronoms qu'ils ont de valeurs référentielles ? La polysémie référentielle sous-tend-elle la polysémie de l'unité elle-même ? Ne doit-on pas plutôt tenter de dégager une valeur constante qui expliquerait ces valeurs d'emploi ?

Quelques exemples supplémentaires illustreront la pertinence d'une telle hypothèse.

Je est défini comme la personne qui parle ou encore « est *je* celui qui dit *je* dans un énoncé déterminé » et « c'est l'acte de dire *je* qui crée le référent de *je* » (Maingueneau, 1981 : 14). Si *je* est celui qui dit, celui qui parle, comment expliquer que celui qui parle effectivement peut référer à l'allocuteur à l'aide de *je* comme dans l'énoncé « de quoi je me mêle ? ». La définition de *je* n'est-elle pas trop liée au référent le plus fréquent associé à ce pronom ?

Ou encore, le pronom *nous* est ainsi défini : « Nous, c'est avant tout "moi avec toi" ou "moi avec lui" » (Maingueneau, 1981 : 15) ou chez Kerbrat-Orecchioni « nous = je + non-je » (1980 : 41). Si le locuteur est toujours partie prenante dans la définition de *nous*, comment rendre compte des emplois suivants où ce même locuteur est exclu de la référence ?

Exemple (3)

Eh bien, madame la baronne, comment allons-nous ? (Maupassant ; exemple tiré du dictionnaire *Le Petit Robert*, éd. 1973, sous la rubrique *nous*, p. 1164)

Exemple (4)

« nous » = tu, ou vous (« allons, dépêchons »)

« nous » = il (ainsi dans le discours de l'avocat parlant de son client) (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 63)

La liste de tels emplois pourrait être allongée et appliquée à d'autres pronoms mais l'explication qu'on en fournit généralement n'en serait pas modifiée pour autant : il s'agit de « cas d'emploi "déviant" des pronoms personnels » qui impliquent un « ancrage sur des "points de référence" décalés par rapport aux coordonnées énonciatives effectives » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 63-64). Décalé ou déviant par rapport à quoi ? Par rapport, semble-t-il, aux référents les plus fréquemment associés à ces pronoms ; cependant, on pourrait s'interroger sur le rôle joué par le type de discours dans la fréquence de certains référents associés à certains pronoms comme dans le cas de « nous = je + non-je ». Songeons seulement à nombre de textes écrits où *nous* implique rarement le « non-je » dans la référence (ce « nous » de « modestie » qui n'implique que le seul énonciateur)... Si cet emploi est toujours considéré comme un « énallage de personne » qu'est-ce donc qui est normal ou non-déviant dans l'emploi du langage ?

Reprenant la discussion du début de cette section et les considérations qui précèdent, nous nous trouvons donc en présence d'un micro-système qui comprend entre autres un *nous* défini par l'association d'un *je* et d'un autrui quelconque alors qu'en est exclu *on*, cet indéfini. Tout emploi ne correspondant pas à ces définitions est exclu d'un tel système et devient cas déviant, emploi stylistique, voire même usage familier et populaire, comme dans le cas de *on*

employé à la place de *nous*. Un tel jugement de valeur semble découler en partie du fait que *on* ait été classé comme un indéfini.

On ne saurait nier l'existence de tels jugements ni leur impact dans les rapports sociaux et il convient de les analyser. Ce que l'on peut contester cependant, c'est le fondement linguistique qui tend à les justifier. De là l'importance d'une description du système linguistique qui donne sa juste place à tous les usages en n'oubliant pas que si le langage n'existe pas en dehors de l'individu qui le parle, il n'existe pas non plus en dehors des rapports sociaux entre les individus. Cette société même est la condition *sine qua non* de l'existence d'une langue avec ce que cela comporte d'homogène et d'hétérogène. Le défi consiste donc à rendre compte de cette dualité.

2. Hypothèse de la recherche

L'hypothèse fondamentale de notre recherche pose que la langue est un opérateur de signification constitué à la base par des systèmes paradigmatiques qui sont communs à tous les locuteurs et que la production des structures syntaxiques qui constituent le discours s'opère à partir de ces paradigmes sémantiques ; cette hypothèse implique que c'est l'analyse sémantique qui permettra d'apporter une explication adéquate à cette structuration du discours. On considère donc que la valeur sémantique fonde aussi bien la structuration du discours que la référence à l'expérience qu'elle permet d'opérer : c'est pourquoi l'analyse doit se faire en terme de facteurs sémantiques pertinents pour être en mesure d'expliquer l'organisation et le fonctionnement du langage dans ce plan. Du côté de la forme, les structures sémiologiques se répartissent également et de manière analogue en structures paradigmatiques de langue et en structures syntagmatiques de discours : les unités produites à ce niveau opèrent la référence au signifié, c'est-à-dire à une valeur paradigmatique stable qui permet aux locuteurs de communiquer sur une base commune. Le langage comporte donc un double système de référence fondé dans les deux cas sur la valeur paradigmatique des unités de la langue : référence du signe au signifié dans le cadre du mot et référence du signifié à l'expérience dans le cadre de la phrase.

Cette étude fondée sur la sémantique paradigmatique et référentielle est liée au discours et intègre les différents facteurs discursifs, situationnels et sociaux qui interviennent dans l'exercice du langage. La structuration des séquences syntaxiques par le locuteur implique une série de choix paradigmatiques qui déterminent la structure de l'expression en donnant au mot une *valeur grammaticale* et une *valeur lexicale* qui conditionnent respectivement les rapports syntaxiques et les rapports logiques qui articulent le discours. Cette séquence de choix paradigmatiques est fonction non seulement de facteurs

sémantiques et syntaxiques, mais aussi de facteurs discursifs, situationnels et sociaux qui conditionnent également ces choix : les valeurs paradigmatiques doivent être compatibles en syntaxe et elles doivent opérer une référence appropriée dans le cadre des contraintes imposées par la situation de communication. C'est pourquoi l'association de l'analyse sociolinguistique à l'analyse linguistique apparaît nécessaire aussi bien à une étude sémantique qui vise à expliquer la valeur et la fonction des unités dans l'ensemble de leurs emplois qu'à une étude sociolinguistique qui vise à expliquer le comportement des locuteurs et les variations observées en fonction de la valeur des unités employées.

3. Unicité ou valeur lexicale et polysémie référentielle

Notre étude de la valeur lexicale des pronoms personnels s'est inspirée des principes proposés par Benveniste et sur la base desquels il a identifié deux corrélations qui caractérisent les signifiés de personne : « la corrélation de subjectivité » qui distingue *je* et *tu* « selon une opposition intérieur/extérieur » (Benveniste, 1966 : 220) et « la corrélation de personnalité » (Benveniste, 1966 : 231) qui oppose *je* et *tu*, personnes présentes, à *il*, personne absente, par rapport à l'instance de discours. On peut mettre cette double opposition en rapport avec les considérations de Lyons sur « la deixis de personne » et la « fonction déictique du pronom ». Selon cet auteur :

Par deixis, il faut entendre la localisation des personnes, objets, processus, événements et activités dont on parle et auxquels on fait référence par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation et la participation en règle générale d'un locuteur unique et d'au moins un interlocuteur. (Lyons, 1980 : 261)

C'est cette localisation des personnes par rapport au contexte spatio-temporel de l'acte d'énonciation que nous avons tenté d'analyser. Au plan de la conceptualisation de la deixis de personne, nous avons retenu trois paramètres de définitions. Le paramètre de *localisation temporelle* permet de distinguer l'univers de la locution de celui de la délocution. Les personnes locutives *je*, *tu*, *nous* et *vous* représentent un lieu d'existence intérieur au présent d'une instance de discours potentielle alors que les personnes délocutives *on* et *il/elle* en représentent le lieu d'existence extérieur. À cette localisation temporelle des personnes qui distingue l'univers de la locution de l'univers de la délocution est subordonnée une *représentation spatiale* qui situe la personne dans un lieu intérieur, ou extérieur ; cette deuxième représentation permet de distinguer les personnes locutives internes (*je* et *nous*) des personnes locutives externes (*tu* et *vous*). De la même manière l'univers de la délocution comprend une évocation

spatiale interne (*on*) ou externe (*il/elle*). Ainsi, l'intériorité spatiale de l'univers de la locution est-elle représentée par les personnes *je* et *nous* alors que son extériorité spatiale est exprimée par les personnes *tu* et *vous*. De même, l'intériorité spatiale de l'univers de la délocution est exprimée par la personne *on* alors que son extériorité spatiale est représentée par la personne *il/elle*. Un troisième paramètre subordonné à la localisation spatiale est celui de la *quantité*. Ce paramètre distingue l'ensemble individuel (*je* et *tu*) de l'ensemble extensif (*nous* et *vous*) (Deshaies et Ouellet, 1982 : 219-243).

On constate donc que les différentes personnes ne sont pas définies en fonction de l'une ou l'autre des valeurs référentielles qu'elles peuvent prendre en discours mais bien sur la base de l'analyse du signifié. Il est à noter que cette valeur lexicale est constante quelle que soit la fonction syntaxique en cause et le référent du pronom.

Par ailleurs, l'identification des *référents* observés pour les différentes personnes s'est faite sur la base des critères suivants :

- 1° la situation de l'individu en cause dans le rapport d'interlocution en distinguant le locuteur, celui qui parle, l'allocuteur, celui à qui l'on parle, et le délocuté, celui dont on parle ;
- 2° le fait que le référent implique un seul individu ou un groupe de plus d'un individu ;
- 3° le caractère déterminé ou indéterminé du référent selon que l'individu ou le groupe en cause est ou n'est pas identifié dans le contexte ;
- 4° le fait qu'il s'agit du discours du locuteur ou d'un discours rapporté où le locuteur cite textuellement un de ses énoncés antérieurs ou celui d'un autre individu ; les titres de films et de livres, les expressions ou proverbes impliquant une référence personnelle ont été considérés comme des cas de discours rapporté.

Notre analyse distingue donc la sémantique paradigmatique de la sémantique référentielle et elle vise à expliquer le rapport entre ces deux aspects de la valeur linguistique. Outre l'avantage que cette analyse offre au plan de l'analyse paradigmatique, soit de définir cette propriété de la langue qui est commune à tous les locuteurs, ce modèle peut fournir également un cadre explicatif plus satisfaisant aux effets discursifs provoqués par l'emploi de ces pronoms dans divers contextes. Il existe un lien évident entre la valeur paradigmatique stable d'une unité et les valeurs référentielles dans l'emploi. C'est le rapport constant entre ces deux valeurs qui explique, selon nous, les effets discursifs provoqués par certains emplois.